



AVIS PUBLIC

OBJETS ET AMEUBLEMENT NON RÉCLAMÉS

AVIS est donné à Kassandra Deschênes & Steve Beudet, 8799, rue Curé-Legault, LaSalle, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de l'éviction du 10 mars 2026, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits.

DONNÉ À LASALLE, ce 1^{er} mai 2026.

Diane BIBEAU
Secrétaire d'arrondissement substitut